

Collectif RésisteR

S'informer, s'organiser, agir!
La lutte continue!



RésisteR!

#44 - septembre 2016

au capitalisme, au fascisme, aux discriminations... et à la résignation

Hénart marque son territoire



Participation

La participation est librement fixée par le lecteur. Le prix de revient de ce numéro est de 1,00 €

DESTRUCTION

PAGES 4 & 5

PUNITION

PAGE 6

PALPATION

PAGE 13

À Nancy, on rase gratis...

Surtout les bâtiments sympas : Piscine découverte, jardin et école des Trois Maisons, écuries du musée...

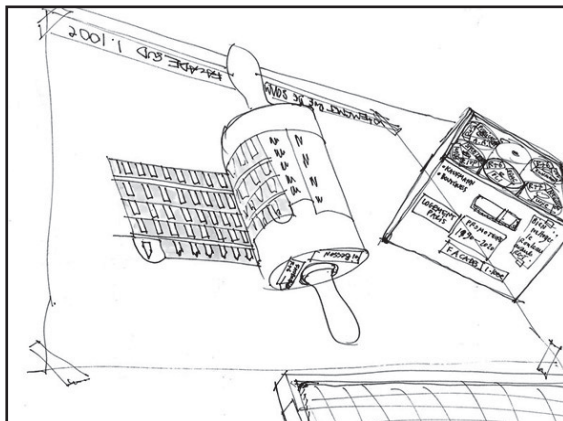
En dehors de quelques grandes manifestations à haute valeur politique ajoutée et haute visibilité médiatique comme Le Livre sur la Place, la mairie de Nancy n'est pas vraiment amie des arts et de la culture, et encore moins sensible à l'aspect social ou humain des choses. Lorsqu'il s'agit de décision en matière d'architecture et de bâtiments, ça donne une politique inquiétante, de grands projets immobiliers voyants, laids et coûteux, qui rasant les uns après les autres les lieux de mémoire de la ville. Surtout s'il s'agit de lieux conviviaux, où les habitants se rencontrent, échangent, partagent de la culture, des idées et de la rigolade. Nancy développe alors sa politique culturelle : on rase, on vend au plus offrant et on essaie de faire le maximum de sous avec un gros projet moche. On ne consulte pas la population, qui pourrait en penser quelque chose.

En ce qui concerne le musée du Palais ducal, l'idée consiste à raser l'actuel bâtiment abritant les collections (il s'agit d'anciennes écuries du XVIIIe siècle, une aile classée monument historique), pour la remplacer par une grande construction en verre dépoli. Le projet ne brille pas par son originalité... mais par ses dimensions. Et son coût, pharaonique. Il s'agit d'ajouter à l'actuel musée des salles d'exposition, mais aussi des boutiques, un auditorium, etc. Était-ce bien nécessaire ? Sans mettre en question le pôle culture, on peut s'interroger sur la nécessité de dépenses aussi ruineuses à l'échelle de Nancy, quand on sait que juste à côté, le musée des Beaux Arts possède déjà lui-même un auditorium.

Au faubourg des Trois Maisons, ce sont les bâtiments de l'ancienne école, 14, rue de Fontenoy, et le grand jardin partagé qui la jouxte, sentier des Vinaigriers, qui sont menacés de démolition. Actuellement mis à la disposition de la MJC des Trois Maisons, ces lieux magiques sont investis par des artistes, des associations, des enfants, des jardiniers, des sportifs, des badauds et des habitants, pour tout type d'activités, de la résidence d'artiste au vide-grenier, en passant par des cours de judo, de flamenco et autres activités de cirque, jonglage ou jardinage. Des babys gym au tai-chi-chuan ou au chant collectif, en passant par les barbecues, ce lieu accueille toutes les générations. Ouste, du balai ! La municipalité s'apprête à raser tout cela joyeusement, pour faire place à de beaux logements et parkings. Pour être bien certain qu'on est tous d'accord, personne n'a été consulté.

À Nancy Thermal, les opérations bulldozers sont là aussi programmées. Un appel d'offres est lancé pour un grand et fabuleux projet : un complexe thermal de luxe, avec hôtel 5 étoiles. La classe ! Évidemment, il faut pour cela raser la piscine découverte Louison-Bobet. Qu'à cela ne tienne, on rasera ! Et peu importe si disparaît ainsi un des lieux les plus symboliques et chaleureux de Nancy. Une piscine découverte, ça ne concerne que le peuple, les gamins de Nancy qui ne partent pas en vacances ailleurs. Des gosses qui, pour un euro par jour, peuvent nager, plonger, draguer, rêvasser, bouquiner... et buller joyeusement. On ne va quand même pas s'en inquiéter ! S'ils ne peuvent plus aller nager, ils pourront toujours contempler les grilles du palace. Et puis on est bien aussi l'été dans les tours, enfermés devant un écran, au mois d'août à Nancy, une ville ensoleillée, maritime et aérée.

D'ailleurs ça tombe bien : personne n'a été consulté.



Si ce dernier projet est peut-être le plus révoltant de tous, le diable se niche aussi dans les détails. Près de la station Blandan de la ligne 1 du tram, c'est un bâtiment cher à de nombreux Nancéiens, remarquable, moderne et original, qui est menacé de destruction. Conçu en 1968 par les architectes Maurice Baier et Francis Poydenot cet ancien magasin de fleurs, témoignage

unique de cette période de l'histoire de la ville, est en parfait état et de nombreux usages pourraient lui être trouvés, notamment en rapport avec le campus Artem, qui est juste à côté. Mais Batigère, l'actuel propriétaire, considère que ce serait une opération commercialement infructueuse... La Ville de Nancy a donc signé un arrêté de démolition – sous la maîtrise d'ouvrage de Batigère ! Détail amusant, même l'adjointe au Patrimoine de la Ville de Nancy a déclaré ne pas avoir été consultée sur le permis de démolir.

Comme à la MJC des Trois Maisons ou au Palais ducal, un comité de défense du bâtiment a été mis en place pour empêcher sa destruction. Les habitants savent bien que derrière l'architecture et les choix en matière d'urbanisme, c'est le sens d'une ville qui se joue, la façon de vivre ensemble. Ou pas.

P. Silène



Ci dessous les pétitions et collectifs... Celui pour la piscine Louison-Bobet reste à créer !

https://www.change.org/p/ville-de-nancy-monsieur-le-maire-de-nancy-sauvez-le-b%C3%A2timent-de-l-ex-fleuriste-christophe?recruiter=585978788&utm_source=share_for_starters&utm_medium=copyLink
<http://nos3maisons.org/>

Vivre ensemble dans un village de Lorraine

250 personnes habitent ce village de la vallée de la Plaine. Essentiellement des blancs... rien de bronzé à l'horizon... J'y suis depuis cinq ans et j'y passe une retraite agréable. Enfin, j'y passais, car voilà que le racisme galope aussi jusqu'ici !

Certes, les habitants de la vallée subissent les ravages de la désertification des services au public... alors qu'ils paient pourtant autant d'impôts que les citadins, mais ça n'explique pas forcément la montée du racisme dans ces zones-là ! Sauf à comprendre l'exploitation qu'en font les « gars de la Marine ».

Exemple : l'Association de Solidarité avec le Peuple Sahraoui a travaillé au long de l'année pour accueillir, durant l'été en Lorraine, six enfants de dix ans, les « ambassadeurs de la paix ». Il s'agissait de faire sortir ces gamins des campements de réfugiés où il fait régulièrement 50 °C à cette période. C'est le Sahara !

Ouverture sur un autre monde, rencontre avec une autre culture, échange avec des gosses de leur âge... bref, une action de solidarité comme l'association en fait depuis plus de cinq ans. Le jour de leur arrivée, ils sont accueillis à la salle des fêtes pour assister à un spectacle de danse et de chants... ukrainiens !

À voir leurs yeux écarquillés... croisement des cultures assuré ! Chacun sourit, le public applaudit. C'est la pre-



mière fois que des « étrangers » un peu basanés parcourent les rues du village... et la Plaine coulera sans doute un moment avant d'en voir revenir !

À l'issue, une fois « en civil », les Ukrainiens remontent sur scène et font des photos avec les enfants sahraouis. Chacun tenant un bout du drapeau du Sahara Occidental. Des photos sont publiées dans la presse et sur la page Facebook de l'association.

Mais voilà que l'une d'entre elles est gratifiée de ce commentaire : « Que vient faire ce drapeau à une soirée de danseuses ukrainiennes ? Une provocation. » (Brut de décoffrage.) Comment l'habitant du village est-il allé la chercher ? C'est un mystère... ou un réseau l'aurait prévenu ? En quoi ce drapeau est-il une provocation ?

Puis, c'est l'escalade. En s'en prenant à une adjointe au maire, à mon sujet : « C'est un islamiste. Ça ne se passera pas comme ça : tu vas en entendre parler ; j'ai une liste d'habitants d'Al-

larmont ! »

Nous étions le 15 août... Le burkini allait suivre ! Voilà où en est le « vivre ensemble » dans les villages où les amis de Le Pen font 40 %. Là, la présidente du FN a pas besoin de faire campagne. Les idiots la font pour elle !

<https://aspslorraine.wordpress.com/>

Pehachelle



Fin de partie

Bientôt il faudra lâcher le pouvoir. Il faudra changer de disquette et faire un peu d'opposition, non sans avoir pris quelques vacances bien méritées.

Mais d'ici là, il faut bien s'occuper...

Après avoir massacré le Code du travail, sonné la chasse aux migrants et orchestré le matraquage des manifestants, tout paraît un peu fade. Donner des milliards aux patrons, cirer les pompes des riches, radier les chômeurs... les a fait vibrer pendant quatre ans, mais la nature humaine étant ce qu'elle est, tout finit par lasser.

En cette rentrée, les socialistes n'ont plus goût à rien.

Post coitum anima tristis.

Alors l'heure est au ressourcement. Et tous, de Macron à Montebourg, de la jeune députée au vieux militant se recentrent sur les choses simples.

Finis les emportements sécuritaires si délicieusement transgressifs, terminées les déclarations d'amour aux entrepreneurs qui donnent le frisson.



Retour aux sources électoralistes.

Les voilà donc qui vont à la fête de l'Huma, qui font leur marché. Les voici à Nancy qui sont tentés d'intégrer, à peine masqués, le collectif de défense de la MJC des Trois Maisons et les revoilou qui protestent contre la politique culturelle et patrimoniale de l'affreux Klein, qu'on peine de plus en plus à distinguer du gentil Hénart.

Comment ? C'est le contraire ?

Oups !

Quand on est socialiste, on peut tout se permettre, y compris faire de l'entrisme dans les collectifs de quartier, comme naguère les trotskistes que l'on ne manquait pas de dénoncer.

On peut être du parti de Valls et prendre un air pénétré au cercle du silence, qui, chaque dernier samedi du mois, dénonce avec raison depuis des années la honteuse politique antiétrangers du gouvernement et le racisme d'État. On peut enrichir le CAC 40 et dire qu'avec la droite ce serait pire.

Et dire qu'on va entendre ces jean-foutre nous rebattre les oreilles pendant des mois du danger que représente le FN. Après avoir banalisé ses idées, après avoir doté l'État de forces de répression suréquipées, après avoir inventé l'état d'urgence permanent et créé un arsenal judiciaire qui fait des militants des quasi-délinquants, il y a en effet de quoi avoir peur.

La peur, ça fait des électeurs qui vont finir par voter Juppé contre Le Pen. Beau programme et... partie remise à 2022.

Alors quoi ? No future ?

Si...

Se battre contre ce système et ses représentants, qu'ils soient socialistes de droite ou d'extrême droite.

Victor K



3Maisons : six mois de lutte,

Début 2016, la mairie faisait savoir que les conventions liant les artistes occupant une partie de l'ancienne école du 14, rue de Fontenoy et la MJC des Trois Maisons ne devaient pas être reconduites pour plus d'un an. L'équipe municipale faisait ainsi connaître son intention de céder à plus ou moins court terme ce bâtiment qui abrite aussi nombre d'activités de la MJC, qu'il s'agisse d'activités régulières comme les cours de judo, tai chi, flamenco, cirque et théâtre (notamment avec des publics empêchés : PJJ, OHS), etc., ou ponctuelles, comme l'accueil des enfants le mercredi et pendant les vacances ou des troupes de spectacle vivant en phase de création.

Le 19 avril, a lieu l'assemblée générale de la MJC. Les questions fusent et Patrick Baudot, adjoint au maire chargé de la Jeunesse et des Sports, lâche : « On est ici chez nous ! » Les biens du domaine public appartiennent donc à la seule équipe municipale qui en dispose comme elle veut.

Se met alors en place un comité de soutien, qui dès la première réunion rassemblera pas loin de 250 personnes. Une pétition circule, pour demander le maintien de l'ancienne école et du jardin partagé, terrain prêté par la CUGN, et lui aussi menacé dans le cadre de la restructuration prévue du quartier.

Depuis, animations, rencontres, réunions se succèdent et fédèrent autour de ces lieux de vie les habitants du quartier qui ne souhaitent pas voir l'amputation de la MJC et la disparition de ce jardin partagé, lequel du statut de véritable friche, est devenu un vrai jardin où poussent tomates, courges, blettes, haricots, etc.

Rhétorique municipale

Dès le début, la municipalité a déployé un certain nombre d'éléments de langage pour justifier sa position : il s'agirait de « friches », dont l'occupation est « précaire », etc.

Le communiqué de la Ville de Nancy en réaction à un reportage de France 3 sur la situation de la MJC (*) est un bel exemple du travail des communicants de la mairie, aptes à manier les concepts à tort et à travers, à faire dans l'esbroufe la plus cynique.

Tentons l'explication de texte :

« Concernant les locaux qui sont confiés à la MJC des Trois Maisons pour son activité socio-éducative, ils ne sont nullement menacés. Les échanges avec la MJC des Trois Maisons portent uniquement sur le devenir de l'ancienne école de Fontenoy, transformée en friche culturelle pour y accueillir des artistes en résidence, à la suite du départ des services de l'inspection académique. »

Contrairement à ce qui est affirmé ci-dessus, ce n'est pas seulement des artistes en résidence qui occupent l'ancienne école, mais aussi des activités socio-éducatives de la MJC. La mairie rectifiera par après en affirmant que s'il y a construction de lo-

gements, pourraient alors être prévus en rez-de-chaussée des espaces susceptibles d'accueillir les activités en question, tout en laissant en suspens le problème du maintien de ces activités pendant la durée des travaux. Par ailleurs, les artistes en résidence sont partie prenante des projets socio-éducatifs de la MJC.

« Les friches culturelles étant par nature éphémères, les projets désormais envisagés aux abords de la MJC ont amené la Ville à la prévenir des évolutions d'usages envisagées. C'est la mission et l'intérêt même des MJC que d'accompagner le développement et la mutation de la cité, par la transformation de friches en logements et locaux d'activité, qui nourrissent la vitalité du quartier et le rayonnement de la ville. »

Première remarque : j'ignorais que les MJC avaient pour mission d'accompagner les soi-disant urbanistes et promoteurs immobiliers dans leurs démarches. Passons !

Cette notion de « friche » revient à tout bout de champ dans le discours des élus. Or, la friche urbaine n'ayant aucune définition juridique, c'est le projet de réhabilitation et/ou reconstruction qui crée la friche urbaine (**). En ce sens l'affirmation de Patrick Baudot sur France 3 lors du « 19/20 » du 27 juin dernier est plus que révélatrice : « On ne peut pas garder un quartier en friche ! » Ce n'est donc pas la seule école qui est en jeu, c'est un projet global visant tout le quartier, et donc aussi le jardin partagé... Mais alors, on se demande pourquoi, s'il s'agit de « friches », c'est-à-dire de lieux inoccupés, ou occupés illégalement, il faudrait proposer d'autres lieux pour reloger les activités qui s'y déroulent.

La Ville prétend implicitement que ces « friches ne nourrissent pas la vitalité du quartier et le rayonnement de la ville, mais que la construction de logements et de locaux d'activités le fera ». S'il s'agit – et il ne peut s'agir que de cela – de faire ce qui a été fait à Nancy depuis plus de vingt ans, c'est-à-dire des blocs de béton pour logements et bureaux quelconques, sans penser une seconde à la possibilité même d'une vie sociale, alors oui, cela contribuera au rayonnement de la ville : dans moins de vingt ans, on donnera en contre-exemple des projets de réhabilitation ce qui aura été fait sur les « Rives de Meurthe ».

Par ailleurs, la notion de « friche culturelle », si elle est parfois utilisée, l'est pour désigner d'anciennes friches industrielles ou éventuellement administratives (une école inutilisée est considérée comme une friche administrative) dans lesquelles se sont installées de manière **pérenne** des activités artistiques, comme le Lieu Unique dans les anciennes usines LU à Nantes (***). L'expression de « friche culturelle » marque seulement l'origine du lieu, non son statut. Si nos élus avaient un peu de vision politique, ils feraient de l'ancienne école une friche culturelle dans le plein



le jardin partagé et l'ancienne école : des « friches » !

six mois de langue de bois

sens du terme. Mais sans doute jouent-ils sur la confusion entre « friche culturelle » et « squat d'artistes ». Mais où sont les squatteurs ? S'agit-il des artistes ayant passé une convention d'occupation avec la MJC, le tout en accord avec la mairie ? Quant à l'éphémère et à la précarité des baux dont ferait l'objet l'ancienne école, on peut se demander ce qu'il en est quand depuis plus de 15 ans, la municipalité prête ces locaux à la MJC. 15 ans, c'est deux mandats municipaux et demi, les précaires de l'histoire, c'est bien plus ces élus qui ne sont « chez eux » que pour 6 petites années...

Terminons la lecture de notre extrait du communiqué municipal : « Pour accompagner cette mutation, la Ville de Nancy souhaite réunir, au sein d'un pôle unifié les artistes et les industries créatives de notre territoire afin de leur offrir des possibilités supplémentaires de créer, de diffuser et de vivre dans la cité. »

La mairie veut rejouer avec les artistes plastiques le coup du pôle unifié qu'avait si bien réussi

Hénart avec les musiques actuelles,

lorsqu'il n'était qu'adjoint à la Culture. Résultat des courses : un gros bloc de béton rouge et une désertification du paysage musical nancéien. Chapeau ! L'Autre Canal, comme enterrement de première classe pour toute cette bande de bruyants qui gênait les bourgeois du centre-ville. Les artistes, c'est bien, mais autant les mettre à distance, bien parqués dans un coin.

Dernier argument massue de la mairie, mais aussi de certains militants : tout ça c'est juste un truc de bobos, d'artistes quelconques, alors que du logement social, ça c'est utile ! C'est toujours facile de jouer la démagogie, mais je ne suis pas bien sûr qu'il s'agira de logements sociaux et, même si c'est le cas, cela peut être dans le cadre d'un montage financier, comme pour le nouveau bâtiment construit par Bouygues au coin de la rue du Tapis-Vert et du boulevard du XXI^e-RA, bâtiment dont l'usufruit sera donné à la MMH, bailleur social, pour 15 ans mais dont la nue-propriété sera vendue à des particuliers par Bouygues, particuliers qui réaliseront ainsi une belle affaire en termes d'optimisation fiscale. Plutôt que de parler de logement social, je parlerai ici d'opération immobilière sous couvert de faire du social (****).

Pour défendre l'ancienne école et le jardin partagé, il est encore temps de soutenir et de rejoindre le collectif Nos3Maisons, de signer la pétition, afin de construire un vrai avenir pour ces lieux et le quartier.

Bas Coup.

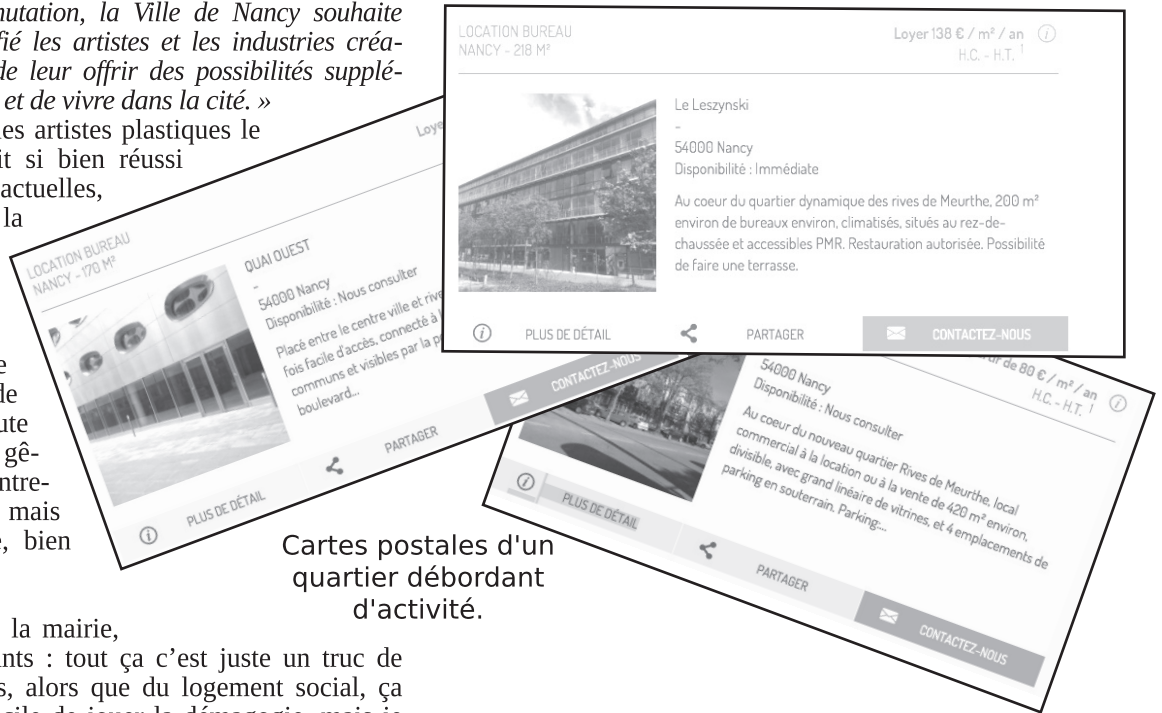


(*) Voir <http://france3-regions.francetvinfo.fr/lorraine/meurthe-et-moselle/nancy/menace-sur-l-annexe-de-la-mjc-des-trois-maisons-976072.html>

(**) « Des friches urbaines peuvent apparaître dans des villes, le cas échéant florissantes, dans un but de spéculation immobilière, lorsque le niveau atteint par le marché foncier n'est pas considéré par le promoteur comme suffisant pour rentabiliser en l'état les constructions projetées. D'autres friches urbaines peuvent découler de l'échec d'opérations d'urbanisme, comme ces zones d'aménagement concerté multipliant à l'envi les mètres carrés de bureaux attendant vainement un acheteur ou un locataire. [...] »

En tout état de cause, l'existence même de friches suppose par

définition que les activités qui y étaient exercées aient été abandonnées.[...] La qualification même de friche renvoie par voie de conséquence à la recherche d'une nouvelle utilisation. Industrielles ou urbaines, les friches n'ont donc de sens que par leur réaménagement. » (Je souligne.) cf. www.gridauh.fr/fileadmin/gridauh/MEDIA/2011/.../302RU_ANoury.pdf (***) cf. <http://aar.fr/wp-content/uploads/2014/01/quest-ce-que-une-friche-culturelle-entretien-avec-patrick-bouchain-propos-recueillis-par-romain-deschambres-octobre-2013-saint-pierre-des-corps.pdf> (****) cf. <http://www.estrepublicain.fr/edition-de-nancy-ville/2015/10/06/nancy-7-000-m2-de-planchers-nouveaux-a-lobau>



Cartes postales d'un quartier débordant d'activité.

Dernière minute

Au moment où nous bouclons, nous recevons dans notre boîte aux lettres la propagande municipale. Page 9 du dernier NancyMag' on apprend que la MJC des 3 maisons va peut-être être agrandie !! « Nous n'avons aucune certitude sur le devenir de ce site, à part le fait qu'il ne propose pas aujourd'hui des conditions optimales pour les activités culturelles et de jeunesse, et que le quartier doit grandir et accueillir de jeunes familles », affirme Hénart. Décryptage : une fois cette annexe vétuste et inintéressante (du point de vue de nos édiles) vendue, la MJC ne pourra plus accueillir nombre d'activités. Comme on a prévu de vendre à des spéculateurs immobiliers, sous couvert de faire un peu de logement social, on va construire une nouvelle annexe à côté de la MJC, par exemple à la place du parking... Détruire un bâtiment pour reconstruire un bâtiment ayant les mêmes fonctions 50 mètres plus loin, ça il fallait y penser ! Mais pas question de faire ça en catimini : « Je souhaite qu'une concertation ait lieu, qu'elle puisse permettre de définir le meilleur projet possible avec la MJC, les habitants et le Conseil citoyen, avec un droit d'interpellation du Conseil Municipal. » Aucune mention du Collectif « Nos3Maisons » dans cette concertation. Il est évidemment plus facile de discuter avec le Conseil citoyen, ventre mou de la « démocratie citoyenne ». Quant aux habitants comment seront-ils consultés ? Par internet, pour faire moderne ? ou par leurs soi-disant représentants au susdit Conseil citoyen ?... Mais le plus comique, reste l'évocation d'une « nouvelle friche culturelle sur les Rives de Meurthe », cette dernière sera-t-elle, elle aussi, « par nature éphémère » ?

C'est pour quand les emprisonnements en masse ?

Interdit de chercher à comprendre, sous peine de prison.

Huit mois de prison ferme ! C'est la peine qui vient d'être prononcée par la 16^e chambre du tribunal correctionnel de Paris à l'encontre de Jean-Marc Rouillan. À l'encontre du camarade Jean-Marc Rouillan. Fin février, lors d'une interview au magazine satirique *Le Ravi* et lors d'une émission radio, il déclarait que : *[Les djihadistes] « s'étaient battus courageusement : ils se battent dans les rues de Paris alors qu'ils savent qu'il y a 2 000 ou 3 000 flics autour d'eux [...]. On ne peut pas dire que c'est des gamins qui sont lâches. »*¹

Évidemment, le reste de ses déclarations ne

guise de ligne politique que le racolage de l'électorat de l'extrême droite. D'autoritaire, ça passe par totalitaire et ça finit par le fascisme. Voilà qui nous ramène à Jean-Marc Rouillan, car il faut se souvenir que dès le début de son engagement c'est dans la lutte antifasciste qu'il s'est investi. Dès le début des années 1970 et particulièrement lors de l'exécution de l'anarchiste Puig Antich par Franco, Jean-Marc Rouillan prendra part à la lutte antifasciste en choisissant la lutte armée⁴. De son passage ensuite par Action Directe et de par le choix de la lutte armée clandestine qu'il a réaffirmera ainsi, naîtra

bien évidemment une haine du pouvoir capitaliste et bourgeois à son égard. Assassiner un représentant de l'armée et un autre du très grand patronat, ce sont bien sûr les crimes maximum pour ceux qui prospèrent en imposant le capitalisme.

Ce pouvoir, non content de s'être vengé en lui infligeant près de 25 ans de prison, non content d'y avoir pratiquement laissé mourir sa camarade Joëlle Aubron, non content d'avoir incarcéré Nathalie Ménigon dans des conditions telles qu'elle en deviendra hémiplégique, ce pouvoir veut s'acharner tant qu'il restera un des membres d'Action Directe en état de parler⁵. Peu importe à ce pouvoir si lors de ce nouveau procès, Jean-Marc Rouillan a à nouveau clairement précisé ses déclarations. Aucun média ne s'en fait plus l'écho d'ailleurs. Quand une phrase sortie de tout contexte et complétée par les déclarations ci-

dessus est l'occasion de se venger encore et encore, le pouvoir n'hésite pas. Comme il n'hésite pas lorsqu'il s'agit d'autres militants révolutionnaires⁶.

Lors de son procès, Jean-Marc Rouillan déclare à propos de ces mêmes djihadistes : « *Je pense que quand on affronte la mort, le mot "courageux" peut avoir un côté... pas moralisateur, mais j'en parle du point de vue de la détermination... Je ne suis pas dans leur cas, j'essaie d'entrevoir ce qui se passe dans leur tête, ce n'est aucune forme (sic) d'approbation... Je m'adresse à des ennemis... J'essaie de prévenir les ravages qu'ils ont faits... Je suis totalement contre eux, je n'ai aucune connivence avec ces terroristes...* »

Quand il ajoute en réponse à la question « *Les considérez-vous comme des révolutionnaires ?* » : « *Absolument pas. Le retour au grand califat, c'est beaucoup plus d'oppression pour leurs frères que de libération.* » Alors les choses deviennent trop clairement politiques et il faut les gommer rapidement pour revenir au spectacle. Ce même spectacle que les assassins djihadistes organisent eux aussi pour connaître leur « quart d'heure de célébrité ». Spectacle clairement destiné à endormir ceux qui auraient quelques velléités de comprendre, de réfléchir, d'analyser. De mettre en parallèle le terrorisme djihadiste et les ventes de la France au Qatar par exemple, les ventes de ciment d'Eiffage à Daech⁷ par exemple...

La condamnation de Jean-Marc Rouillan est bien un exemple de ce que le capitalisme et sa culture guerrière savent produire en termes de répression. C'est ce système qui manipule, assassine et condamne à mort des millions de personnes par ses pratiques mortifères. Pour un tel système, le parcours politique de Jean-Marc Rouillan est clairement une mise en cause, pour ce système, c'est une voix qu'il faut faire taire.

**Liberté pour les prisonniers politiques !
Solidarité avec Jean Marc Rouillan.
Préparons la riposte. Mobilisons-nous !
Liberté pour Jean-Marc Rouillan !**

Jihel **R**



sera pas retenu, même s'il y explique qu'il n'est évidemment pas solidaire de ces mêmes djihadistes qu'il considère par ailleurs comme des ennemis. Évidemment, l'occasion est trop belle pour que les petits soldats du ministre Cazeneuve n'en profitent pas. Ces défenseurs de l'ordre et du pouvoir qui glisse chaque jour un peu plus dans la dérive extrême droitière. Ce pouvoir qui petit à petit organise sa survie en produisant des mesures de plus en plus autoritaires (reconduite indéfinie de l'état d'urgence, port d'armes autorisé pour les policiers même en dehors de leur service², lois contre la liberté d'expression³...). Un pouvoir qui n'a en

1- http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/09/07/rouillan-cofondateur-d-action-directe-condamne-a-huit-mois-de-prison-pour-apologie-du-terrorisme_4993974_1653578.html

2- http://www.francetvinfo.fr/societe/police-le-port-d-arme-hors-service-maintenu-apres-l-etat-d-urgence_1718055.html

3- <https://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032627231&categorieLien=id>

4- En participant, entre autres, à la création des GARI (groupes d'action révolutionnaires internationalistes)

5- « Statut des détenus membres d'Action directe », *Le Monde*, le 22 juillet 1989, p. 7. « Le Syndicat de la magistrature, qui précise "ne pas admettre ni faire siennes les théories prônées par AD", estime que "l'isolement rigoureux et prolongé des détenus est assimilable à une torture et à un traitement inhumain et dégradant au regard de la convention européenne de sauvegarde des libertés". »

6- Ibrahim Abdallah croupit toujours en prison.

7- Juin 2016 : <http://www.marianne.net/les-petits-arrangements-du-cimetier-lafarge-daech-syrie-100243841.html>

Le poète a toujours raison

Le poète a toujours raison
Qui voit plus haut que l'horizon
Et le futur est son royaume
Face à notre génération
Je déclare avec Aragon
La femme est l'avenir de l'homme

Entre l'ancien et le nouveau
Votre lutte à tous les niveaux
De la nôtre est indivisible
Dans les hommes qui font les lois
Si les uns chantent par ma voix
D'autres décrètent par la bible

Le poète a toujours raison
Qui détruit l'ancienne oraison
L'image d'Eve et de la pomme
Face aux vieilles malédictions
Je déclare avec Aragon
La femme est l'avenir de l'homme

Pour accoucher sans la souffrance
Pour le contrôle des naissances
Il a fallu des millénaires
Si nous sortons du moyen âge
Vos siècles d'infini servage
Pèsent encor lourd sur la terre

Le poète a toujours raison
Qui annonce la floraison
D'autres amours en son royaume
Remet à l'endroit la chanson
Et déclare avec Aragon
La femme est l'avenir de l'homme

Il faudra réapprendre à vivre
Ensemble écrire un nouveau livre
Redécouvrir tous les possibles
Chaque chose enfin partagée
Tout dans le couple va changer
D'une manière irréversible



Le poète a toujours raison
Qui voit plus haut que l'horizon
Et le futur est son royaume
Face aux autres générations
Je déclare avec Aragon
La femme est l'avenir de l'homme

Jean Ferrat

Ci-contre : Trois potentats d'Heillecourt visitant la crèche locale qui vient de recevoir une aide financière (pas manuelle) du conseil municipal

Mieux vaut être Vosgien...

Vous me croirez si vous voulez, mais je me trouve très chanceux. Oui ! Je suis né dans les Vosges, à Gérardmer, c'est même la perle des Vosges ! Un lac, des montagnes, des forêts... Pas de problème de langue, de compréhension, de nationalité. La France. Territoire qui n'a plus connu de guerre, depuis un demi-siècle, même si la France l'a faite ailleurs, et trop souvent, même si les pauvres y sont de plus en plus nombreux, même si... Beaucoup d'autres n'ont pas la même chance, ils habitent des pays qui n'existent pas.

D'autres leur disent même de partir ou de se serrer un peu. Ainsi en est-il des Palestiniens : en prime un petit bombardement de temps en temps !

Ou alors imaginez que vous êtes Kurdes. Vous avez subi les invasions romaines, arabes, mongoles, turques... on vous avait promis un pays... mais les Français et les Anglais se sont partagé en secret une grande partie de votre territoire (accords Sykes-Picot, mai 1916), vous êtes alors dispersés en Iran, en Irak, en Turquie et en Syrie.

En Iran, vous n'êtes pas des bons chiites et donc pas de bons citoyens. Sitôt revenu, l'ayatollah Khomeini vous envoie les gardiens de la révolution pour vous mater avant de mater les mécréants, les femmes, les homos, les musiciens, etc.

En Irak, vous avez été déplacés, massacrés, gazés.

En Turquie, un drôle de régime s'est mis en place : un homme fort, un parti fort, une idéologie forte (l'islam vu et revu par la secte des Frères musulmans, qui veulent revenir au califat originel et à la charia) et la liquidation progressive de toute opposition. Si ça ne vous dit rien, ça...

Bien plus, un pouvoir qui bombarde son propre peuple, notamment les Kurdes, qui vous interdit de revenir une fois votre logement détruit. Il bombarde aussi les Kurdes du pays voisin (la Syrie) qui ont servi de chair à canon pour combattre Daech. Et là, tout le monde vous abandonne, surtout si vous avez construit un petit bijou de démocratie directe, surtout si les femmes dans un milieu hostile ont pris les luttes en main.

Alors ! Alerte ! Des initiatives renaissent, pas à la hauteur de l'enjeu cependant. Un site existe sur Facebook : Nancy Kurdistan solidarité, un comité du même nom ensommeillé, mais que l'on peut relancer.

Une réunion de toutes les organisations solidaires de la lutte des Kurdes aura lieu à Paris le 17 septembre, la commission internationale de Solidaires relaie une pétition et des messages à envoyer tous azimuts. Alternative Libertaire édite un tee-shirt « Liberté Autogestion Révolution » de soutien au Rojava (Kurdistan Syrien) pour 14 €. Solidaires organisera une formation Palestine Kurdistan, le 25 novembre à Nancy.

Tout est possible, sauf l'indifférence !

Pour finir, méditez cette phrase hautement philosophique : mieux être Vosgien que Kurde ou Palestinien !

Pappy **R**

Les retraités à nouveau dans la rue le 29 septembre !

Le gouvernement ne reviendra pas sur l'abrogation de la demi-part fiscale dont bénéficiaient les veufs-VES et divorcés. La majoration pour les personnes ayant élevé au moins trois enfants sous certaines conditions est désormais fiscalisée.

Sapin ne veut pas entendre parler de revalorisations des retraites et pensions. Les anciens-ENNES doivent participer à l'effort national de réduction des dépenses publiques.

L'INSEE garde le moral même si les fruits ont augmenté de 17,5 % en mai et si les services de la téléphonie mobile continuent à se renchérir (plus de 4 % sur un an).

Pendant ce temps, le PDG de Peugeot a doublé son salaire annuel avec 5,24 millions d'euros en 2015.

« L'intérêt général doit primer sur l'intérêt particulier, le juste partage des richesses créées par le monde du travail primer sur le pouvoir de l'argent... » disait Stéphane Hessel.

Nos anciens-NEs devront-ils un jour se mettre au pain sec et à l'eau ?

Une intersyndicale préparera la journée de mobilisation du 29 septembre tant au niveau national que local.

Pour tous contacts :
sud retraités de SOLIDAIRES 54
4 rue de Phalsbourg.
54000 Nancy.
sudretraités54@gmail.com
0659023896

Campismes

Le mouvement ouvrier et révolutionnaire, le camp de l'émancipation sociale, a historiquement souffert et souffre encore du campisme. De quoi s'agit-il ? De la mise en œuvre, pas forcément explicite ni consciente, de l'un au moins des deux principes suivants. Le premier principe veut que les ennemis de mes ennemis soient mes amis. C'est donc un principe qui délimite mon camp par opposition au camp adverse. Selon le second principe, la solidarité vis-à-vis de mon camp implique de renoncer à toute critique à son endroit. C'est un principe qui limite ce que je peux et dois penser de mon camp. Ces deux principes pris ensemble se traduisent en une double injonction : *choisis ton camp et défends-le contre toutes les attaques !*

Le campisme offre un cadre simple et probablement confortable pour les paresseux. Sur le fond, il est une véritable nuisance, particulièrement aujourd'hui quand des courants politiques réactionnaires travaillent activement au brouillage des repères.

On voit le premier principe à l'œuvre dans toute une mouvance, pas tant à l'extrême gauche qu'à l'extrême droite, mais quand même aussi à l'extrême gauche, dans la posture dite « anti-impérialiste ». Sous couvert d'un rejet légitime de l'impérialisme états-unien et plus généralement occidental, incluant l'Union européenne et Israël, on en vient à considérer que des États tels que Cuba, la Bolivie de Morales, mais aussi l'Iran de Ahmadinejad, la Libye de Kadhafi, la Syrie de Assad ou la Russie de Poutine sont dans notre camp. C'est évidemment mettre tout ce beau monde dans un même sac et oublier, ou feindre d'oublier, que certains de ces États comme la Syrie ou la Russie, jouent leur carte dans le concert des impérialismes et méprisent le droit des peuples autant que les grands impérialismes. Autre posture similaire à déclinaison nationale, le « souverainisme » qui, sous couvert d'un rejet légitime des institutions de l'Europe patronale, propose l'union du « peuple » et de la « nation », toutes classes et toutes tendances politiques confondues, pour restaurer sa souveraineté. On sait comment ce genre de stratégie se termine, la dernière personnalité ayant emprunté le toboggan étant Jacques Sapir, souverainiste « de gauche » qui va ouvrir la prochaine université d'été du FN.

Le premier principe du campisme a pour trait commun de se déployer sur des bases partielles et partant de conduire à des délimitations erronées. À

rejeter l'impérialisme, ou les institutions internationales, ou le capital financier, ou les grands projets inutiles... on ne rejette jamais le capitalisme en tant que tel et on ne construit pas son camp sur des bases de classe. On se trouve dès lors potentiellement allié à certains de nos pires ennemis, comme en témoignent les nombreuses passerelles vers l'extrême droite, construites et entretenues par toutes sortes de militants confusionnistes qu'on ne citera pas ici. Le campisme est ici dramatique en ce qu'il conduit à s'allier à ses propres adversaires.

Le second principe est plus subtil, et certains y succombent même en ayant résisté au premier – même si l'inverse est généralement faux. Ce principe est de l'ordre du réflexe qui veut qu'on ne touche pas à la famille quand bien même cette famille aurait des cadavres dans les placards. Le mouvement ouvrier politique du xx^e siècle ne s'est pas relevé de cette forme de campisme : la solidarité de classe envers la révolution russe s'est muée en adhésion majoritaire aux crimes stalinien. Mais le campisme communiste n'est pas le seul. D'autres positionnements

du mouvement ouvrier ont conduit et conduisent encore à fermer les yeux sur des aspects de dominations considérés comme secondaires car ne relevant pas de l'exploitation de l'Homme par l'Homme : la domination masculine, le racisme issu du colonialisme, l'homophobie... Cette stratégie ouvriériste peut aller loin, jusqu'à soutenir des positions antiféministes comme le PCF dans les années 1960. Symétriquement, des mouvements luttant contre diverses formes de domination ont succombé au campisme, en priorisant leur lutte au détriment des autres. On a vu et on voit ainsi des féministes (sincères) ignorer les questions de dominations sociale ou raciale, des soutiens (sincères) de la cause palestinienne ignorer l'antisémitisme, des supporters (sincères) de la laïcité ignorer le racisme. Les campistes sont

alors les premiers idiots utiles de l'instrumentalisation de leur cause par certains de leurs pires adversaires.

Dernier avatar du campisme, celui que Jacques Fortin, militant LGBT et d'extrême gauche, a appelé l'islamocampisme¹. C'est ce positionnement des opposants légitimes et sincères au racisme antimusulman, qualifié d'« islamophobie », qui ignorent tout ce que l'islam comme religion et l'islamisme comme courant politique portent de régressif pour le droit des femmes, des homosexuel.le.s et, plus générale-



ment, pour les libertés. Cela conduit certains des défenseurs, encore une fois légitimes, des musulman.e.s contre le racisme dont ils sont victimes, à ignorer totalement les autres dominations subies par nombre de musulman.e.s (second principe), et dans le pire des cas, à ne pas être gênés de la compagnie d'islamistes plus ou moins « modérés » dont les valeurs sont à l'opposé des leurs (premier principe). Il y a eu une expression symptomatique de ce campisme à l'occasion de l'affaire du burkini cet été, quand de nombreux communiqués d'extrême gauche et libertaire ont dénoncé à juste titre les décrets anti-burkini et les arrestations sur les plages, mettant en avant la liberté individuelle des musulmanes mais ignorant totalement le sens politique, collectif, de la progression des voiles et burkinis sous toutes les latitudes².

En agglomérant systématiquement à son camp certains de ses adversaires ou au moins certaines de

leurs positions, le campisme est l'ennemi de l'émancipation. Résister au campisme suppose de refuser certains alliés faciles et de ne rien lâcher dans le rejet des dominations. Lutter sans hiérarchie contre les dominations sociales, de genre, d'orientation sexuelle, religieuse ou nationale, lutter contre ces dominations non seulement quand elles sont incarnées par l'adversaire mais aussi dans notre propre camp, c'est à ce prix que nous pourrions contribuer à l'émancipation.

Raph **R**

Notes

[1] Voir sur son blog, Jacques Fortin, « Islamocampisme », 2 avril 2016 : <https://blogs.media-part.fr/jacques-fortin/blog/020416/islamocampisme>

[2] Pour lire quelques textes qui prennent le contrepied de ce positionnement, voir « Burkini et antiracismes : un peu de lecture » sur Manif'Est <http://manif-est.info/Burkini-et-antiracismes-un-peu-de-lecture-039.html>

Bikini ou burkini, il y en a ras le voile !

La polémique stérile qui sévit depuis plus d'un mois au sujet du burkini est un signe manifeste de la vacuité d'esprit des journalistes professionnels et du refus des politiciens de parler des vrais sujets qui fâchent : chômage, terrorisme... Pendant que les médias et les



hommes politiques se déchaînent à ce sujet, les vrais problèmes de fond sont complètement occultés.

Qu'est-ce que le burkini ? C'est tout bêtement un maillot de bain intégral inventé en 2004 par Aheda

Zanetti, styliste australienne d'origine libanaise pour permettre aux femmes musulmanes qui ne veulent pas montrer leur corps de se baigner. Cette styliste a déposé en 2006 les marques Burkini et Burqini et a fait fortune avec son idée. Plus de 500 000 burkinis ont été vendus depuis douze ans.

Qu'y a-t-il donc de choquant dans cette tenue ? Nos grands-mères ne sortaient pas « en cheveux », mais avec un chapeau ou un foulard sur la tête. Chez certains ordres religieux, notamment les dominicaines, la tenue des bonnes sœurs ne laisse voir que le visage.

Est-ce pour autant qu'on les arrête dans la rue ? Une loi interdit de porter des signes religieux ostentatoires, alors si l'accoutrement dominicain est autorisé, pourquoi le burkini serait-il interdit ?

Le port d'une croix visible n'est-il pas un signe religieux ostentatoire plus choquant que le burkini ?



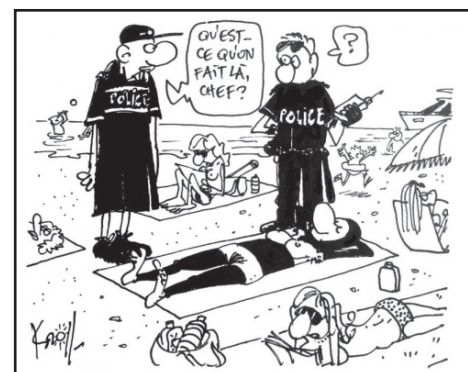
En quoi cette tenue peut-elle constituer un signe religieux ostentatoire ou un trouble à l'ordre public ? Évidemment, si des imbéciles, comme en Corse, se battent à cause de l'apparition d'un burkini sur une plage... Mais quelle est la cause, l'imbécillité ou la tenue de bain ?

Pourquoi une telle prolifération d'arrêtés municipaux anti-burkini, pourquoi la verbalisation par les forces de l'ordre ? Elle peut donner lieu à des confusions choquantes. Certains membres de la police se sont à juste titre demandé ce qu'ils faisaient sur les plages...

Bien que le Conseil d'État, saisi par la Ligue des Droits de l'Homme et le Collectif contre l'Islamophobie en France, ait suspendu les

arrêtés municipaux anti-burkini, le juge des référés de Bastia a validé l'arrêté anti-burkini du maire de Sisco, en Corse.

Vivement l'hiver que l'on puisse parler d'autre chose !

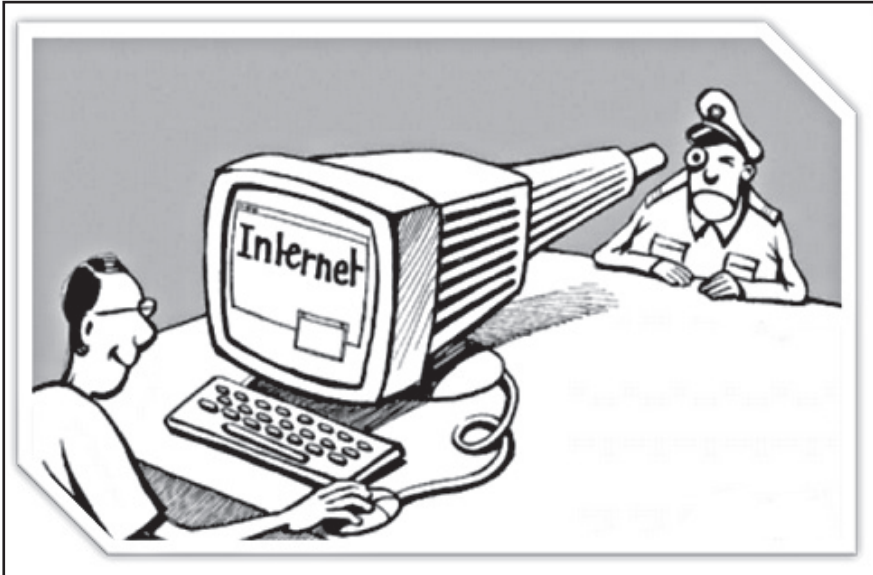


In furore **R**

VOUS N'UTILISEZ PAS , C'EST UN TORT !

LA SITUATION

Il est des pays où utiliser librement Internet n'est pas possible. L'usage en est restreint et surveillé par les gouvernements en place. Il en va ainsi de la Chine, de la Corée du Nord et d'autres pays sous des emprises dictatoriales du même genre.



Il est des pays où l'usage est soi-disant libre. En France, par exemple. Soit disant, car les moyens de pister les internautes sont pléthores. Ici, le choix des gouvernants est de pister les utilisateurs et de pouvoir leur tomber sur le dos en les accusant de crimes et délits variés. Même si tout cela est assez approximatif, c'est le choix qui a été fait. Dans sa dérive droite et autoritaire, le gouvernement actuel poursuit, là encore, l'œuvre des précédents ⁽¹⁾. Au moment de cet article, l'arsenal répressif vient d'être augmenté d'une loi de délit « de consultation de sites terroristes »⁽²⁾. Comme les dominants ont une tendance très nette à qualifier de « terroriste » tout ce qui les met en danger. Comme ils ne veulent pas, bien sûr, faire la différence entre un assassin djihadiste et des militants politiques ou syndicaux qui s'organisent et appellent à l'action, voici une loi de plus qui servira à

réprimer le mouvement social.

Évidemment, que cela soit dans les pays subissant la dictature « classique » ou la dictature néo-libérale, les moyens de lutte existent. Il est possible d'utiliser simplement des outils efficaces qui brouilleront suffisamment les pistes et vous permettront d'utiliser Internet selon vos souhaits. Ces moyens sont nombreux : remplacement des systèmes *Windows* ou *Apple (Mac OS)* par des systèmes libres, utilisation de clé USB entièrement anonymisée (projet *Tails* ⁽³⁾), etc.

Nous parlerons ici d'un outil facilement installable : le réseau Tor (*The onion router*)

LE FONCTIONNEMENT

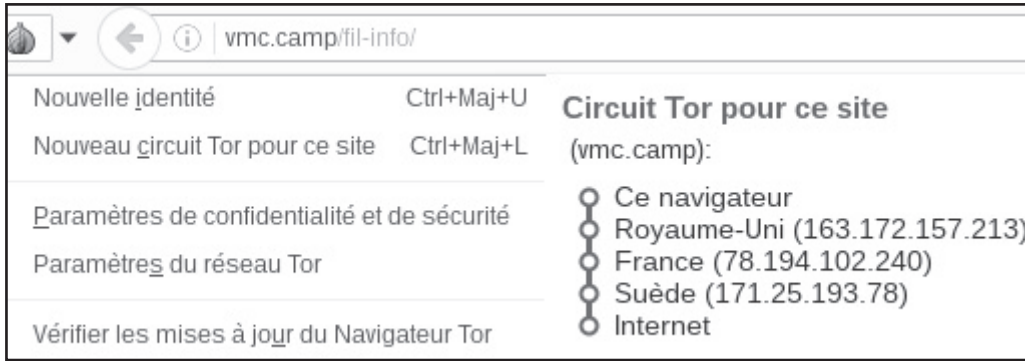
Même s'il est préférable d'utiliser un système d'exploitation libre (type *Linux*) sans espion ni mouchard plutôt qu'un système *Microsoft* ou *Apple*, il est possible d'utiliser *Tor* quel que soit votre système d'exploitation. Il existe même une version pour smartphone *Android*.

Le principe est simple : utiliser une chaîne d'ordinateurs qui, chacun, vont chiffrer votre demande (à l'aller) et déchiffrer votre réponse (au retour). La technique de l'oignon qui se protège de plusieurs couches !

À l'aller et à chaque échange d'une machine vers l'autre, les données (paquets) reçoivent une couche supplémentaire de chiffrement. Au retour, chaque machine supprime une couche de ce chiffrement grâce aux clés qu'elle est seule à posséder. Tout comme on enlève les différentes peaux d'un oignon avant de l'utiliser ! L'objet de cet article n'est pas d'expliquer comment techniquement sont organisées ces différentes couches de chiffrement, il est seulement de vous présenter cet outil et de vous convaincre de l'utiliser, au moins, lors de vos activités militantes. Pour en savoir plus sur l'aspect technique et plus particulièrement sur l'utilisation du chiffrement par *Tor*, une recherche sur Internet vous donnera toutes les explications avancées ⁽⁴⁾.

COMMENT UTILISE-T-ON TOUT ÇA ?

Quel que soit votre système d'exploitation, rendez-vous sur la page du projet officiel **Tor project** ⁽⁵⁾ pour télécharger de quoi utiliser Tor facilement. Les animateurs du projet Tor mettent à disposition des internautes un package complet pour naviguer en (presque) tout anonymat sur Internet. Il s'agit du navigateur



Tor Browser. Construit avec comme base le navigateur *Firefox* de la fondation *Mozilla*, il embarque tout ce qui est nécessaire. Il suffit de le télécharger et de l'installer.

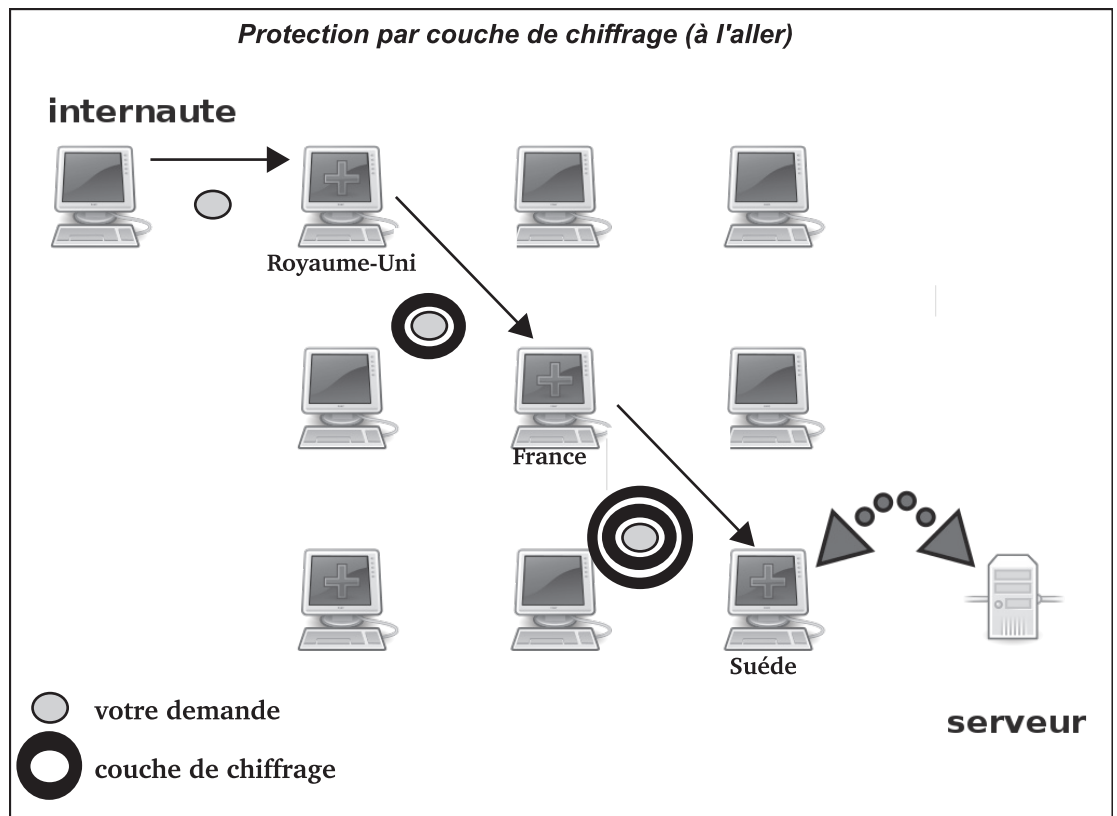
Il ne vous restera plus qu'à utiliser ce navigateur pour que vos communications passent par le réseau *Tor* et soient chiffrées. Ainsi, sur l'image ci-contre, pour consulter le site *vmc.camp*, on voit que le serveur pense être consulté par un ordina-

teur situé en Suède. Le circuit complet passant d'abord par une machine en France, après une au Royaume-Uni, après la mienne évidemment. Ce circuit peut être changé à tout instant. Il change de lui-même si la durée de connexion est longue.

Bien que *Tor* soit tout à fait efficace, il ne vous prémunit pas contre votre propre conduite sur Internet si elle est délibérément dangereuse pour votre anonymat.

La version pour smartphone *Android*, par exemple, est pleinement fonctionnelle, mais le système *Android* lui-même, très lié à *Google*, et les mesures mises en place par votre opérateur sont tout de même de nature à mettre à mal votre anonymat.





Lors de la consultation d'un site, les vidéos, autre exemple, lorsqu'elles utilisent uniquement la technologie *Flash* ne s'afficheront pas. Vous pouvez activer *Flash* mais cela sera une faille dans votre navigation anonyme. Heureusement, la plupart des sites permettent aujourd'hui d'afficher des vidéos autrement qu'avec *Flash* (grâce à *HTML 5*). Dernier exemple : la lecture d'un document *PDF*. Habituellement, en cliquant sur un lien vers un tel document, il s'affiche directement en utilisant la visionneuse (*Acrobat Reader* ou autre) installée sur votre machine. C'est un indice qui peut révéler votre véritable identité car à ce moment, votre utilisation sort du cadre de *Tor Browser*. Il faudra



donc prendre comme bonne habitude, d'enregistrer tout fichier sur votre disque en vue de sa consultation ultérieure plutôt qu'une consultation immédiate. Il vous faudra donc parfois faire des choix et accepter une navigation un peu moins rapide (le passage par d'autres machines ralentit un peu les échanges), une navigation un peu dépourvue d'animations parfois. Et résister à l'envie d'installer les nombreux modules complémentaires disponibles pour *Firefox* car eux-aussi peuvent au détour d'une communication révéler votre identité.

Tout cela ne devrait que renforcer votre conscience de l'imperfection du réseau Internet en termes de sécurité ou d'anonymat et inciter à la plus grande prudence. Pour les informations les plus critiques, le bouche-à-oreille discret (en l'absence de smartphone allumé ou de caméra de surveillance à proximité) restera longtemps encore le meilleur moyen en termes de sécurité.

Our Projects

 <p>Tor Browser Tor Browser contains everything you need to safely browse the Internet.</p>	 <p>Orbot Tor for Google Android devices.</p>
 <p>Tails Live CD/USB operating system preconfigured to use Tor safely.</p>	 <p>Arm Terminal (command line) application for monitoring and configuring Tor.</p>

COMMENT S'ÉQUIPER ?

Tout simplement en vous rendant sur le site de *Tor Project*⁽⁵⁾, en téléchargeant la version adaptée à votre système (c'est par défaut celle qui vous sera proposée) et, enfin, en l'installant sur votre ordinateur.

EN SAVOIR PLUS

Le projet *Tor* met à disposition des internautes d'autres outils.

Il existe, par exemple, un système complet (*Tails*) très sécurisé pou-

vant être installé sur une clé USB. Il vous permettra de brancher votre clé sur une machine, d'allumer celle-ci et de pouvoir l'utiliser en tout anonymat sans laisser la moindre trace. L'installation et l'usage de ce système fera (peut-être) l'objet d'un prochain article. En attendant, si vous voulez l'utiliser, rendez-vous sur le site du projet *Tor*⁽⁵⁾ et du projet *Tails*⁽³⁾.

Si vous préférez d'abord vous renseigner, vous pouvez aussi consulter le site d'Anonymous France⁽⁶⁾.

Et puis, les militants au fait de ces choses ne manquent pas, ils vous aideront sûrement sans problème.

Bonne navigation anonyme.

Jihel 

(1) http://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/07/01/comment-sarkozy-et-hollande-ont-autorise-une-vaste-surveillance-d-internet_4666310_4408996.html

(2) http://www.lemonde.fr/pixels/article/2016/07/18/delit-de-consultation-de-sites-terroristes-serpent-de-mer-defendu-par-la-droite-adopte-par-la-gauche_4971325_4408996.html

(3) <https://tails.boum.org>

(4) Par exemple : <https://www.google.fr/#q=tor>

(5) <https://www.torproject.org/>

(6) <https://www.anonymous-france.eu/guide-tor.html>

Et les e-mails, dans tout ça ?

Si le choix de votre fournisseur d'adresse est primordial⁽¹⁾, l'utilisation du webmail⁽²⁾ n'est pas une pratique des plus anonymes... Il est préférable d'utiliser un logiciel dédié à cette tâche, comme par exemple, *Thunderbird*. Facile à installer et à utiliser, il est possible de lui ajouter un module qui fera « passer » vos e-mails par le réseau *Tor*. Il s'agit de *TorBirdy*⁽³⁾. Bien que cette extension ne soit pas fournie par l'équipe de *Tor Project*, elle mérite de s'y intéresser.



(1) Bannissez absolument les gmail, free et autres laposte ou orange au profit de fournisseurs respectueux de votre vie privée !

(2) Accès à votre messagerie directement depuis le site de votre fournisseur d'adresse.

(3) <https://addons.mozilla.org/fr/thunderbird/addon/torbirdy>
ou <https://blog.torproject.org/category/tags/thunderbird>

Résister! #45

redaction@crr54.lautre.net

Comité de rédaction : 17/10/2016 - Date limite d'envoi des articles : 16/10/2016

Points de dépôts :

- * Croc'us - 137, rue Mac Mahon - Nancy
- * Vêt Ethic - 33 rue St Michel - Nancy

* CCAN : 69, rue de Mon desert - Nancy

* Tabac Merlin – 58, rue Isabey - Nancy

* Quartier Libre - 11 Grande Rue - Nancy

CECI EST MON CORPS !

Pour garantir leur puissance et leur autorité, à défaut de convaincre les esprits, qui agissent par le mensonge et l'hypocrisie, les pouvoirs ont besoin de chosifier les individus. Les religions marquent les corps par la règle et la mutilation. L'armée a longtemps su trouver chez les conscrits de la chair pour les canons de l'ennemi. La médecine et ses praticiens n'hésitent jamais très longtemps lorsqu'il s'agit de tester des hypothèses thérapeutiques sur leurs clients (pudiquement appelés patients) plutôt que de se les appliquer à eux-mêmes. Par conséquent, chacun-e se voit privé de ce qui lui appartient singulièrement.

Magasins, stades, théâtres, gares ou aéroports, etc., avec l'état d'urgence, il est difficile de pénétrer dans un lieu public sans avoir à présenter le contenu de ses effets personnels ou à lever sa gâchette, voire à devoir subir une palpation d'office. Les puissances trouvent dans ce provisoire qui dure une aubaine pour faire la preuve de leur domination. Pour les propriétaires de l'État, il est plus facile de faire peur aux pékins moyens, d'obtenir sans effort qu'ils obéissent à leurs injonctions, que de régler les problèmes du vaste monde...

Lors de ses séances de contrôle, l'on ne s'appartient plus. Il faut accepter son sort, serrer les dents et les fesses. Toute rébellion est malvenue, voire attirer la suspicion sur l'indocile. Les gens honnêtes – c'est bien connu ! – n'ont rien à se reprocher. Ils n'ont pas de raison de refuser qu'on fouille leurs affaires, qu'on les tripote, qu'on lise leurs mails, qu'on écoute leurs conversations téléphoniques, qu'on filme leurs ébats, qu'on vérifie leurs gènes, qu'on fouille leurs poubelles et leurs culs. Pourtant, ces contrôles n'empêchent rien, ni les camions lancés à toute allure dans la foule, ni les avions qui percutent des tours, ni les bombes qui explosent çà et là, en écho à d'autres que ces excellences se croient autorisées à déverser sur des populations lointaines.

Y avait-il des raisons que des terroristes s'attaquassent au Livre sur la Place 2016 ? Hum, peut-être, pour certain-e-s auteur-e-s, dont les propos, quoique salonnards, ont pu émouvoir quelques excités du bulbe. Mais, franchement, qui pourrait en vouloir à la poétesse Vénus Khoury-Ghata ? Le maire de Nancy, le très cultivé Laurent Hénart, n'aurait voulu pour rien au monde que la manifestation dût être annulée. Prévoyant cette occasion, son service de communication lui avait d'ailleurs préparé une formule toute faite : « *Les livres sont un rempart contre la barbarie, contre les extrêmes.* »

Pour ne pas être en reste et ne pas laisser supposer que son chef serait un illettré patenté, la préfecture de Meurthe-et-Moselle prépara, avec entrain et avec les autorités locales, un plan d'enfer pour assurer la sécurité publique des trois millions de visiteurs attendus : interdiction du stationnement et de la circulation sur la place de la Carrière et dans les rues adjacentes ; mobilisation « au complet » de la police municipi-

pale, de la police nationale et des militaires de l'opération Sentinelle ; engagement de 65 agents de sécurité (40 de plus que l'an dernier) pour les contrôles à l'entrée de tous les lieux (tente blanche, opéra, hôtel de ville, aquarium, cabines téléphoniques, etc.). « *Dans l'intérêt de tous, le niveau de sécurité a été considérablement renforcé* », déclara la préfecture avec une gourmande jubilation. « *Les accès à tous les sites du salon littéraire feront l'objet d'un contrôle visuel renforcé (ouverture des sacs, des vestes et des manteaux) et d'une palpation sommaire systématique.* »

Les organisateurs du Livre sur la Place avaient prévenu le public dans leur programme : « *Dans le cadre du plan vigipirate renforcé, des contrôles pour votre protection auront lieu*

à chaque accès de la Carrière comme aux entrées des sites de programmation. [...] Nous vous remercions par avance de vous soumettre à ces contrôles qu'exige la situation, de votre patience et de votre compréhension. »

C'est ainsi que cette foire aux livres devint l'occasion d'approfondir la psychose sécuritaire, en s'appuyant sur une opinion publique très favorable à ces mesures et passivement moutonnaire. « *C'est normal, c'est pour notre sécurité !* »

En fait de « *palpation sommaire* », les agents de sécurité mandatés par la ville de Nancy pratiquaient une fouille à corps en bonne et due forme. Mon-

trez-leur votre main, ils vous détailleront le bras. Palper, c'est vérifier superficiellement qu'aucun objet suspect ne viendra troubler la sécurité publique (arme, fil à couper le beurre, moule à gaufre, etc.) ; fouiller, c'est enquêter pli par pli, c'est peloter chaque contour, tâter et soupeser le contenu des poches, à la surface de l'épiderme, même recouvert d'un vêtement, sans rien laisser au hasard (*). Autant dire que le geste est vite déplacé. La palpation doit être consentie par la personne qui la subit (ou la désire...). Des instructions étaient-elles données en ce sens par les organisateurs du Livre sur la Place ? En tout cas, les agents de sécurité ont pour le moins agi avec zèle et dévouement – histoire peut-être de revenir l'an prochain.

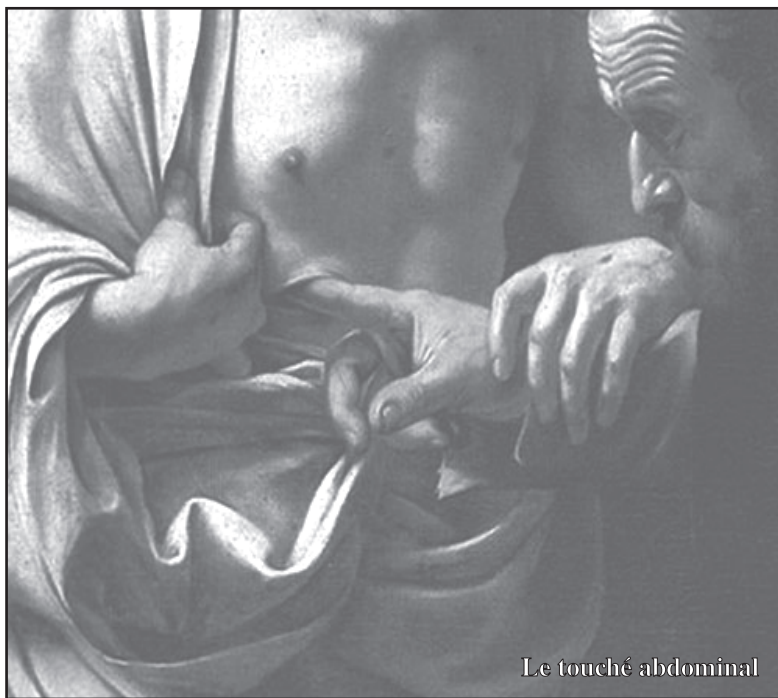
Le préfet, le maire et les diverses autres autorités civiles, militaires, religieuses et pâtisseries n'y ont pas vu de mal, dans la mesure où leur statut coupe-file leur permet d'échapper à ces papouilles appuyées. Au-delà de cette banale anecdote, le dispositif leur permet d'habituer la populace soumise à ces contrôles successifs et permanents, exercés pour son bien et sa sécurité, cela va sans dire.

Dans ces circonstances tragicomiques, je tiens à confirmer que mon corps m'appartient encore.

Piéro

R

(* Cette description n'a pas pour but de féconder les fantasmes des lecteurs et des lectrices à la libido affolée.



Le touché abdominal

Un mur qui tombe ça fait tellement de bien !

« Été d'urgence », c'est ainsi que les résistants de Bure ont qualifié le moment de lutte antinucléaire que nous sommes en train de vivre.

En effet, l'État, via l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), a décidé de passer la vitesse supérieure dans l'accomplissement de son sombre dessein : enfouir les déchets nucléaires plutôt que d'arrêter d'en produire et de s'occuper sérieusement de ceux déjà produits.

« On ne léguera pas ce problème aux générations futures, ce serait immoral. Il faut donc mettre en œuvre le stockage géologique. » C'est ce sophisme éhonté que martèlent inlassablement les pouvoirs publics depuis plusieurs décennies.

Comme s'il n'était pas préférable de léguer un problème aux générations futures, mais un problème qu'elles puissent prendre à bras-le-corps, plutôt que de leur léguer un risque incontrôlable.

Comme s'il n'était pas préférable, si l'on voulait vraiment minimiser la charge laissée à celles et ceux qui vont nous suivre, de couper le plus vite possible le robinet qui remplit les piscines radioactives et rend plus difficile chaque jour la tâche à laquelle la communauté humaine aura à s'atteler pour éradiquer ce sinistre poison.

Mais quelques promoteurs de l'atome, soutenus par les pantins de l'État bourgeois qui n'y connaissent rien, s'accrochent encore à leur pitoyable chimère, cherchant à crédibiliser la filière électronucléaire moribonde en creusant un trou qui, selon eux, fera disparaître la terrible menace à laquelle ils nous ont exposés.

C'est ainsi qu'en plein été 2016, 20 députés tout aussi indignes que leurs collègues absents ont choisi pour un peuple entier d'accélérer le processus de l'enfouissement en votant une « loi sur la réversibilité du stockage géologique » qui n'est rien d'autre qu'une pantalonnade obscène sur laquelle il serait fastidieux de revenir en détail.

C'est ainsi que l'ANDRA, avant d'avoir obtenu la moindre autorisation, au mépris des lois de ses propres mentors, a commencé à défricher la forêt de Bure pour y mener ce qu'elle nomme

puddiquement des « investigations sismiques », alors qu'il s'agit à l'évidence du début des travaux.

L'ANDRA, agence de l'État capitaliste, a arrosé les collectivités locales, les associations, les entreprises et même les particuliers, à coups de dizaines de millions d'euros pendant vingt ans, a obligé les locaux à vendre plus de 3 000 ha de terres et de forêts à coups de menaces à peine voilées, a triché sur les résultats de ses investigations et s'est fait prendre la main dans le sac à plusieurs reprises, a colonisé le territoire et les esprits à coups de publicités mensongères, de propagande massive jusque dans les écoles, et, finalement, a acquis une forêt de 200 ha au cours d'un échange rocambolesque avec une commune limitrophe de Bure (Mandres-en-Barrois). Pour avaliser l'échange, le conseil municipal de Mandres, contre l'avis d'une large majorité des habitants, s'était réuni à 6 heures du matin, afin d'éviter l'ire de la population... Plusieurs de ses membres étaient directement sous l'influence de l'ANDRA, via divers conflits d'intérêts.

Il serait trop long d'énumérer ici les méfaits de l'État voyou et de l'ANDRA depuis le début de cette affaire.

C'est pourquoi les résistants à ce projet capitaliste ignoble sont fondés à avoir entrepris cet « Été d'urgence ».

Après avoir occupé la forêt pendant plusieurs semaines, après s'en être fait expulser par des cohortes de gardes mobiles, après avoir repris victorieusement la forêt au prix d'une lutte acharnée au cours de laquelle les vigiles de l'ANDRA, armés de gourdins et de battes, se sont illustrés par leur brutalité, les résistants de Bure ont fait une pause toute relative en se retirant du bois mais en érigeant plusieurs vigies en lisière de forêt.

un ahurissant mur de
2 m de haut et de
presque 4 km de long
autour de la forêt

En effet, afin de « protéger ses travaux et son personnel », l'ANDRA avait décidé d'ériger un ahurissant mur de 2 m de haut et de presque 4 km de long autour de la forêt, fait inédit dans les annales forestières.

Aussitôt assignée en justice par les opposants pour non-respect du Code forestier (défrichage sauvage) et du Code de l'urbanisme (construction sans permis), l'ANDRA a

continué d'afficher sa suffisance en poursuivant inexorablement ses travaux, malgré les tentatives de blocage des sous-traitants par les résistants.

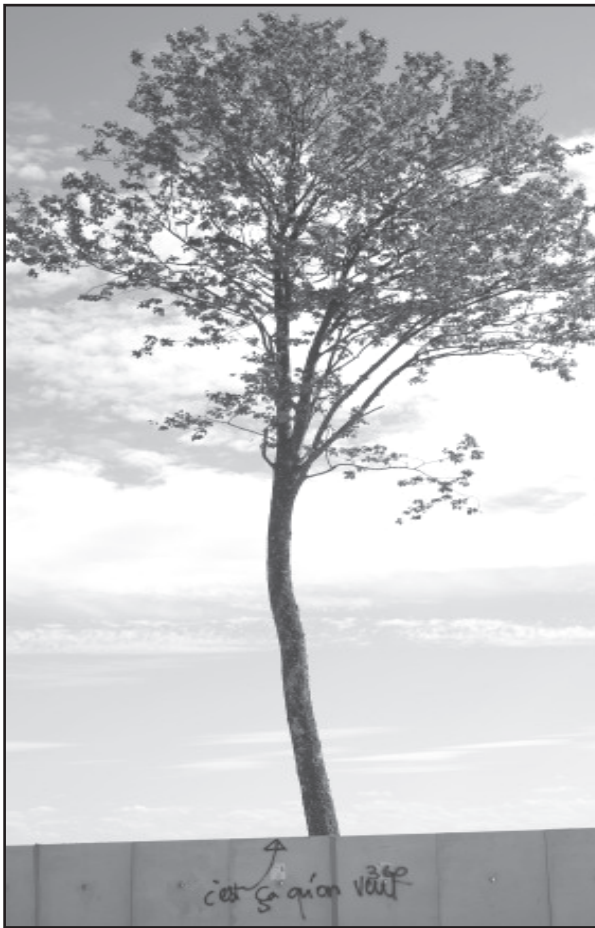
Plus d'un kilomètre de mur avait déjà été construit lorsque, incroyable surprise, la justice a donné raison aux opposants pour la première fois en vingt années, au cours desquelles une vingtaine de procédures avaient été entreprises, sans le moindre succès.

Condamnée symboliquement à 1 500 € d'amende et à la remise en état du terrain dans les six mois, si aucune autorisation ne lui était accordée, l'ANDRA a perdu de sa superbe et surtout de sa crédibilité auprès de ceux qu'elle réussissait encore à abuser.

Mais elle n'était pas forcée par le tribunal à détruire son mur de la honte, toujours gardé jour et nuit par les forces de l'ordre omniprésentes et se livrant à un harcèlement systématique des résistants locaux (contrôles journaliers répétés, fouilles des véhicules, PV, etc.).



Un pan du « Bure de Merlin »



Une nouvelle manifestation joyeuse et déterminée a donc été décrétée pour achever le travail juridique et « aider » l'ANDRA à respecter ses obligations légales.

Et le dimanche 14 août, en plein milieu d'un camp de 15 jours rassemblant des militants de toute la France, quelque 500 personnes se sont retrouvées afin de « remettre la forêt en état ».

Et là, ce fut la surprise : la préfecture, prenant peur devant notre nombre et notre détermination, craignant des incidents violents comme ceux qui avaient émaillé nos précédentes actions, a finalement décidé de nous laisser le champ libre.

Nous avons donc pénétré dans la forêt libérée et gagné par forfait face aux forces du pseudo-ordre.

Les jeunes manifestants qui ont pris en main cette lutte, prolongeant celle des opposants historiques, résumant parfaitement l'ambiance qui régnait ce jour-là au travers du paragraphe suivant :

« À chaque pan de mur qui mord la poussière, le sol et l'air grondent de

nos hurlements enlacés. Les sueurs et les mains s'arc-boutent aux sangles solidement arrimées, et, aux cris des "1, 2, 3 !" et "Allez !", nous abattons, pan par pan, l'infâme mur de la honte d'un kilomètre construit par les nucléocrates. En une journée, un "mouvement de masse(s)" de 400 personnes a conséquemment attenté à cet embêtant béton entêté. Et poursuivi, dans un effort serein, l'entreprise historique de démolition de l'ANDRA (et son monde [de merde]). »

Seul ombre à la fête, un hélicoptère de la gendarmerie qui survolait en permanence le chantier de remise en état et qui s'est vu saluer, sous les hourras, de quelques salves de feux d'artifice. Ce qui permettra aux médias bourgeois de titrer sans vergogne : « Attaque d'un hélicoptère de la gendarmerie par des fusées. »

Mais, comme on peut le constater sur les illustrations ci-dessous, c'est bel et bien d'une superbe victoire dont il s'agit et d'une humiliation totale et inédite pour les pouvoirs publics.

Certes la guerre est loin d'être gagnée, mais, bon sang, qu'est-ce que ça fait du bien, un mur qui tombe !

R

Justice de classe et répression politique contre un militant anti-Cigéo

Le 12 septembre dernier comparaisait devant le tribunal de Bar-le-Duc un camarade antinucléaire, interpellé le 7 juillet lors de l'expulsion violente et militarisée du bois Lejuc, occupé pacifiquement depuis le 19 juin précédent pour bloquer les travaux de l'ANDRA préparatoires au projet Cigéo.

Ce qu'il lui était reproché ? D'avoir refusé de se soumettre à un prélèvement ADN lors de sa garde à vue et, plus grave, d'avoir mordu un gendarme à l'auriculaire (on ne rigole pas). Il faut dire que ce dernier, pour l'interpeller, était arrivé derrière lui, en silence, et l'avait saisi au visage puis tiré en arrière. Le copain, pris par surprise, ne sachant trop ce qu'il lui arrivait, avait alors serré les dents, par réflexe ; manque de pot, un doigt du flic se trouvait malencontreusement entre ses mâchoires. Malgré le gant de

protection, la gravité de la blessure a d'ailleurs de quoi faire frémir : le pandore aura droit à un jour complet d'ITT pour se remettre de ses émotions, c'est dire !

Quant au copain, après deux heures d'audience et une heure de délibéré, il fait les frais d'une condamnation politique pour l'exemple, histoire de bien faire sentir à ses camarades qu'il ne fait pas bon être un-e militant-e anti-

Cigéo par les temps qui courent :

- 6 mois de prison avec sursis, assortis de 2 ans de mise à l'épreuve (avec suivi obligatoire par le SPIP),
- 1800 € d'indemnisation pour le flic mordu,
- 400 € d'amende pour le refus de prélèvement ADN,
- l'obligation de trouver (ou, à tout le moins, de chercher) du travail,
- et, cerise sur le gâteau, l'interdiction de mettre un orteil en Meuse pendant deux ans. Pratique pour museler la contestation, non ?

Alors que l'ANDRA accapare des terres dans l'irrégularité la plus totale, qu'elle défriche, déboise et clôture des hectares de forêt sans la moindre autorisation, toute tentative de résistance populaire est systématiquement réprimée par la police et la justice de ce soi-disant État de droit.

R



Spectacle d'éducation populaire à la démocratie,
« La Xème république » de Fred Dubonnet,
le 29 septembre à 20 h, à la salle COPPENS à Vandoeuvre.

A l'initiative des associations :
 Alternative Citoyenne au Libéralisme (A.C.A.L. 54), M.A.N. (Mouvement pour une Alternative Non Violente), Alternatiba, Les Amis de la Terre, Les Amis de la Décroissance, Réagir et L'Or des Graines.

Cercles de silence

Pont à Mousson
samedi 08/10/2016
Place Duroc
à 10 h 30

Nancy
samedi 24/09/2016
et 29/10/2016
Place Stanislas
à 15 h

Journée de mobilisation intersyndicale
le 29 septembre tant au niveau national que local.
 «L'intérêt général doit primer sur l'intérêt particulier, le juste partage des richesses créées par le monde du travail prime sur le pouvoir de l'argent »
 disait Stéphane Hessel

Manifestation à Verdun le 08/10/2016 (15 h parking du 8 mai)

contre La « Taverne de Thor » qui s'est installée au printemps 2015 à Combres-sous-les-Côtes (55).

Il s'agit d'un local destiné à accueillir les activités et concerts des Hammerskins, un groupe néonazi international, raciste et violent.

Initiative soutenue par AFA Strasbourg, Alternative Libertaire (51, 54, 57, 67-68), Association Meusienne d'Accompagnement des Trajets de vie des Migrants, Association Nationale Transgenre, ATTAC (54, 55), Autonome Antifa Freiburg, BAF Nancy, CCAN, CGT Lorraine, Collectif Debout!, Ensemble 54, Équinoxe, FSU (54, 55), Honneur aux Dames, Initiateurs de la pétition pour la fermeture définitive de la Taverne de Thor, Jeunes écologistes de Lorraine, L'Autre Cercle, La Crise, La Horde, Le Kreuji, Les Mauvais Jours Finiront - chorale révolutionnaire verdunoise, Les Oublié-e-s de la Mémoire, MJCF (57, 67), MRAP Nancy, NPA, PCF (55, 57, Nancy, Thionville), PG 55, RésisteR!, Solidaires 54, SUD Education Lorraine, SUD Rail Metz Nancy, Transnational Information Exchange Germany, UD CGT 55, UEC Strasbourg, UL CGT Nancy, Union Régionale CNT Lorraine



Départ en bus : 13 h - Porte Desilles - Nancy // Réservation plutôt par organisation ou groupe mais aussi individuellement : collectifcontrethor@riseup.net

Concerts de chorales révolutionnaires internationales « Crosses en l'air ».

Le 11 novembre 2016, à Nancy porte Héré à 11 h 11 et à Verdun en fin de journée.
 Avec les chorales : Les Mauvais Jours Finiront (Verdun), les Sans Nom (Nancy), La Bande à Rosa (Amiens), La Lutte Enchantée (Marseille), Il Coro del Malfattori (Parme), Les Barricades (Grenoble), La Barricade (St Étienne), Strawberry Thieves (Londres), Rue de Victoire (Bruxelles)...
 Plus d'informations à venir : www.sans-nom.net

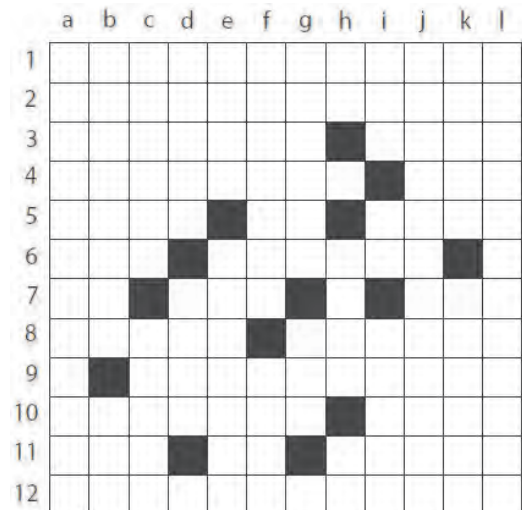
Les Mots croisés de Jiji

Horizontalement

- 1 - Dernier espoir contre le 49-3.
- 2 - Rabibochage.
- 3 - S'enflammera. Pour ouvrir ou fermer la fenêtre.
- 4 - Durcissement. Jaune des champs.
- 5 - Finales. Enregistré. Allers sans retour.
- 6 - Vendeuse. Distribuai.
- 7 - Avant après. Académiques en art. Excroissance du « machin ».
- 8 - Aller de pis en pis. Indispensable à la mauresque.
- 9 - Remit une couche.
- 10 - Atomise. Avec luj, c'est tout un Mic Mac.
- 11 - Usé. Lumière d'Égypte. Croqua les Femmes aux jardins.
- 12 - Éloquentes.

Verticalement

- a - Pas près de marcher au pas.
- b - Fête lunaire. Drame japonais.
- c - Débauche. Regroupement antisocial.
- d - Poulopes. Margousier.
- e - Souvent mis en échec. Renforcera.
- f - Hors de la cité. Allai de l'avant.
- g - Se perdit (s'). Premier anglais.
- h - Pas Moi. Poitrine. Divinité hindoue.
- i - Habitude. Première eau. Traversé par l'Ogooué.
- j - C'est hors-la-loi.
- k - Percutante extrémité. Sans essence.
- l - En manque.



	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l
1	P	R	O	P	H	E	T	I	S	E	N	T
2	L	A	C	R	Y	M	O	G	E	N	E	S
3	A	T	T	I	G	E	N	I	A	R	E	
4	S	E	D	I	T	I	O	N	E	T		
5	T	A	T	E	E	F	R	E	J	U	S	
6	I	L	S	N	A	E	A	S	E			
7	C	I	D	E	S	S	E	R	R	E		
8	I	N	D	I	S	P	O	S	E	R	M	
9	E	G	A	L	E	N	V	E	T	U		
10	N	E	U	D	C	A	U	T	E	L		
11	N	E	F	A	S	T	E	S	E	T	E	
12	E	S	T	I	M	A	T	O	I	R	E	S

Solutions numéro précédent